

MAIRIE DE SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres élus : 11 **SEANCE DU DOUZE AVRIL DEUX MIL VINGT QUATRE**

Présents : 10
Représentés : 0
Votants : 10
Absents : 1

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation : 03/04/2023
N° 8 - 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 avril à 18 heures
Le Conseil Municipal de SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Gérard MOULINIER, Maire.

Étaient présents : Mr MOULINIER Gérard, Mr DUBET Jean Pierre, Mr MICOINE Claude, Mme TERRIEN Dominique, Mr GRELAUD Jean Frédéric, Mr LOUIS Fabrice, Mr BOURDONCLE Denis et Mme VIALE Anne Marie, Mme CADOT Martine et Mme DAUNIS Sandrine.

Était absent excusé : Mr DOLE Franck

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre DUBET assisté de la secrétaire de Mairie

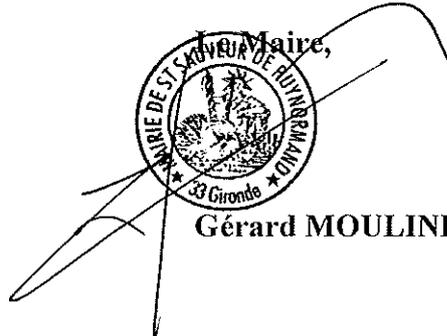
Vote des taux d'imposition de l'année 2024

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024.

Le Conseil municipal décide après en avoir délibéré d'appliquer les mêmes taux qu'en 2023 pour :

-la Taxe d'habitation :	12,27%
-la Taxe foncière (bâti) :	43.34 %
-la Taxe foncière (non bâti) :	67.12%

Les taux proposés sont votés à l'unanimité.


Maire,
Gérard MOULINIER

